

Politique | La Région Nouvelle Aquitaine investit cinq millions d'euros sur le Grand Bergeracois



Le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale du Grand Bergeracois a été signé hier par le président de la Région et fait partie des 14 nouveaux contrats de territoires régionaux. Il concerne la communauté d'agglomération Bergeracoise et les Communautés de communes de Montaigne Montravel et Gurson, des Portes Sud Périgord et des Bastides Dordogne-Périgord, comprenant 131 communes et 100 191 habitants. Il porte sur un engagement financier de 5,1 millions d'euros pour accompagner les mutations économiques, affirmer la vocation agricole du Grand Bergeracois et renforcer son attractivité.

Lors de la séance plénière du conseil régional de la Nouvelle-Aquitaine du 24 juin dernier, 14 nouveaux contrats de territoires ont été votés dont celui du Grand Bergeracois. Pour ce vaste territoire, qui réunit une communauté d'agglomération (la CAB) et quatre communautés de communes, soit quelque 101 000 habitants, cela signifie que la Région va apporter une enveloppe financière pour développer des projets économiques, agricoles, culturels. Ce contrat a été signé ce mercredi 17 juillet par Alain Rousset et par les représentants des collectivités concernées à Bergerac. Il va concerner 37 projets structurants et 20 autres dossiers en construction et va permettre de répondre à trois enjeux principaux. *"Trois enjeux principaux ont été au préalable identifiés au cours de réunions avec des élus du territoire et aussi des représentants de la société civile,"* a tenu à rappeler Anne Claude Tusseau, déléguée générale du Grand Bergeracois. *"Il s'agit notamment d'offrir plus de valeur ajoutée sur ce territoire à partir des activités déjà présentes dans un contexte où le tissu économique a subi de profondes mutations. Il y a eu notamment un effondrement de l'activité productive concurrentielle. Il ne faut pas oublier que le grand Bergeracois souffre de profondes fragilités sociales avec un taux de chômage élevé et un taux de précarité importante. Le seuil de pauvreté est supérieur à 17 %. Le deuxième enjeu est de réaffirmer la vocation agricole et productive du territoire, notamment en consommant localement. Le troisième enjeu est de renforcer l'attractivité et le rayonnement du grand Bergeracois, notamment se démarquer de la métropole bordelaise en valorisant ses atouts."* La question des mobilités en milieu rural, notamment le ferroviaire avec la ligne Bergerac-Sarlat, est sous jacente de ce troisième enjeu. Elle a été abordée par plusieurs élus, président d'EPCI. *"Le contrat concerne également le tourisme, la préservation des milieux naturels, la culture comme levier de développement, le projet alimentaire du territoire avec la structuration de filières et la création de nouveaux débouchés, notamment par la présence des deux abattoirs. Ce contrat concerne également le soutien régional à l'ingénierie, en particulier dans les domaines*

de l'économie et de l'emploi avec des mises à disposition de personnel," précise Christophe Cathus, conseiller régional du territoire.

Des exemples de projets inscrits au contrat

37 projets structurants ont été retenus, une vingtaine d'autres dossiers sont sur les rails. Pour la Région, il s'agit d'un engagement financier de 5,1 millions auxquels s'ajoutent plus de 100 000 euros d'aide à l'ingénierie, ainsi que le dispositif Cadet (contrat néo-aquitain de développement territorial.) Vincent Bergeon, le directeur de l'interprofession des vins de Bergerac et de Duras a présenté le projet Vitirev qui concerne des pratiques viticoles plus respectueuses de l'environnement, en limitant au maximum le recours aux pesticides et l'émergence de projets au sein de l'ensemble de la filière en faveur de la transition environnementale : expérimentations, stations météorologiques, certifications des vignobles. Karima Giresse, directrice du CTIFL (centre technique interprofessionnel des fruits et légumes) de Lanxade a présenté le projet de plateforme d'innovation pour les agroéquipements dédiées aux fruits et légumes. *"Ce dossier appelé Titec vise d'abord à travailler la réduction de produits phytosanitaires avec des alternatives qu'elles soient mécaniques ou via des solutions de bio contrôles. Il s'agit de créer les outils qui seront utilisés demain. C'est le seul centre qui aura cette spécialisation de robotique agricole et il devrait être opérationnel l'an prochain."* Le domaine social n'est pas pas oublié dans ce contrat de territoire, avec par exemple le projet de la maison d'enfants Saint Joseph, qui met en oeuvre des solutions pour permettre l'inclusion de jeunes majeurs par l'accès au logement, à bas coût, de qualité et de proximité.



Claude-Hélène Yvard

Crédit Photo : aqui.fr

Publié sur aqui.fr le 18/07/2019

[Url de cet article](#)